



Allocution de M. Saïd Djinnit
Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour
l'Afrique de l'ouest

Conférence régionale des donateurs
Criminalité Transnationale Organisée en Afrique de l'Ouest
Abidjan, Côte d'Ivoire - 28 octobre 2013

Monsieur le Premier Ministre et chef du Gouvernement, représentant du
Président de la République de Côte d'Ivoire,

Monsieur le Président de la Commission de la CEDEAO,

Monsieur le Directeur Exécutif de l'ONUDC et Directeur Général du Bureau
des Nations Unies à Vienne,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Madame la Représentante Spéciale du Secrétaire Général en Côte d'Ivoire,
chère Aïcha,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs les délégués,

1. L'Afrique de l'ouest, qui a fait des progrès remarquables dans la voie de la stabilisation depuis les conflits fratricides des années 90 et des crises subséquentes est aujourd'hui, confrontée à une combinaison de menaces sécuritaires qu'il serait hasardeux de négliger. La criminalité transnationale organisée, en particulier le trafic de drogues, la piraterie maritime et le terrorisme sont autant de fléaux qui se renforcent mutuellement de manière croissante, fragilisant ainsi les Etats et leurs institutions et déstructurant les sociétés.
2. J'ai l'habitude de relever que la région de l'Afrique de l'ouest connaît trois zones d'instabilité qui occasionnent des soubresauts qui, à leur tour viennent contrarier les efforts louables consacrés à la création des conditions de la paix, la stabilité et le développement dans la sous-région:
(i) au Nord, sévit la crise du Sahel, à la fois humanitaire et sécuritaire ;

- (ii) dans le Golfe de Guinée, on constate une montée en puissance du phénomène de la piraterie et de la criminalité en mer ;
- (iii) et entre ces deux régions, autour du Bassin du Fleuve Mano, des flux d'armes et de groupes armés transfrontaliers continuent de perturber les efforts visant à consolider la paix.
3. Aucune de ces trois zones ne peut être considérée isolément. Les enjeux dépassent désormais les frontières des Etats pris individuellement : il ne s'agit plus de menace terroriste ou criminelle localisée, mais bien de toute l'Afrique occidentale qui est exposée à une instabilité due à la montée en puissance des réseaux criminels. Face à la prolifération des armes exacerbée par les conséquences de la guerre en Libye, confrontés à la porosité des frontières et témoins de la connectivité accrue des groupes terroristes et des réseaux criminels, les Etats d'Afrique de l'ouest ne peuvent plus se permettre de réagir séparément.
4. C'est pourquoi je me réjouis de la tenue de cette Conférence des donateurs ici à Abidjan, au cœur de la sous-région, grâce à la collaboration exemplaire entre la CEDEAO, l'ONU DC et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'ouest. Je tiens ici à louer la disponibilité des autorités de la Côte d'Ivoire, et en particulier celle du Président Alassane Ouattara sans qui cette initiative n'aurait pu être concrétisée. La première conférence des donateurs dédiée à la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre du Plan d'Action Régional de la CEDEAO, avait eu lieu en décembre 2009 à Vienne. Permettez-moi, dès lors, de souligner l'importance, grâce à l'engagement du Président Ouattara en sa qualité de Président de la CEDEAO et à la collaboration de mon frère Kadré Ouédraogo Président de la Commission de la CEDEAO, de pouvoir faire basculer vers la région et plus précisément vers Abidjan le centre de gravité de la lutte et la prévention de ces fléaux pour l'ancrer chez les acteurs les plus directement concernés. Je salue la présence du Premier Ministre Daniel Kablan Duncan et la participation importante des Etats ouest-africains, notamment des pays membres du WACI, l'Initiative de la Côte Ouest-Africaine. De même, je me réjouis de l'intérêt renforcé de la communauté internationale qu'elle accorde à la prévention et la lutte contre le crime organisé et le trafic de drogue en Afrique de l'ouest, et j'en veux pour preuve la présence cruciale des délégations des partenaires internationaux, bilatéraux comme multilatéraux.

Mesdames et Messieurs,

5. Pour les Nations Unies, la lutte contre le terrorisme, la criminalité transnationale organisée y compris le trafic de drogues sont des piliers essentiels de la prévention des conflits ainsi que de la consolidation de la paix et du développement. Mais les pays d'Afrique de l'ouest ne peuvent porter seuls le fardeau de la lutte contre des organisations qui sont parfois

mieux armées (financièrement et logistiquement) que les institutions chargées de les combattre. Le principe de responsabilité partagée trouve ici ainsi tout son sens. La stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et la stratégie régionale contre la piraterie dans le Golfe de Guinée s'inscrivent dans ce cadre holistique qui vise à traiter de tous les aspects du crime organisé.

6. Le Système des Nations Unies s'est mobilisé depuis plusieurs années déjà dans la sous-région pour assister les pays concernés par les effets déstabilisateurs de la criminalité internationale et du terrorisme, et ce de manière globale : développement, humanitaire et sécurité. Le Conseil de Sécurité et le Secrétaire Général lui-même n'ont cessé d'appeler la communauté internationale à soutenir les efforts de la région.
7. Au regard des risques de l'augmentation de la menace posée par la criminalité organisée, l'action internationale doit être renforcée. Les déclarations présidentielles du Conseil de sécurité du 10 juillet 2009 sur la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest et du 8 décembre 2009 sur la paix et la sécurité en Afrique mentionnaient ainsi le trafic de drogue comme "une menace à la stabilité régionale avec un impact possible sur la sécurité internationale", citant également les liens notés dans certains cas entre trafic de drogue et financement du terrorisme. Mais les actions pour prévenir et lutter contre le crime organisé sont restées trop timides au vu de l'ampleur du fléau. Au-delà de l'assistance technique et financière aux Etats d'Afrique de l'ouest qu'il convient de renforcer, il y a lieu aussi de consolider les mécanismes d'impulsion politique aussi bien au plan national qu'au niveau international. En effet, sans coopération internationale renforcée au plan politique entre toutes les régions du monde concernées, par exemple les continents américain, européen et africain s'agissant du trafic transatlantique de cocaïne, nous devons redouter la recrudescence du phénomène du crime organisé et du trafic de drogue en Afrique de l'ouest et les implications que cela aurait, en particulier l'aggravation de l'érosion de l'état de droit et des déséquilibres économiques et financiers, qui viendraient compliquer davantage les problèmes de gouvernance économique et politiques.
8. Cependant, je me réjouis de constater que l'analyse de la menace sur la paix et la stabilité en Afrique de l'ouest, provoque une réaction graduelle mais déterminée des instances internationales. La tenue à Londres en ce moment même d'une réunion des experts du G8+ pour évoquer les moyens de renforcer la coordination des bailleurs de fonds est un signal de bon augure, qui, je le souhaite de tout cœur, sera honorablement complété par les annonces de soutien aujourd'hui à Abidjan.

9. Je vous remercie de votre coopération et redit la disponibilité des Nations Unies à contribuer autant que possible aux efforts collectifs de prévention et de lutte contre la criminalité organisée et le trafic de drogue.